# Rallye sprint du Trèfle

# 29 et 30 Septembre 2018

# REGLEMENT





www.r-ac.be

## Club organisateur:

Responsible Auto Club

## N° d'entreprise :

0839297844

## **Epreuve**:

## Rallye sprint du Trèfle <u>Visa ASAF</u>

n°:009

### Date:

29 et 30 Septembre 2018

### ADRESSE DES VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

Maison du Crochet Rue des Arzières 24 6440 Froidchapelle

## Règlement particulier

		<u>kegierren parrieerer</u>
15/08/18	20h00	Parution du règlement
16/08/18	08h00	Date de début des engagements
25/09/18	20h00	Clôture des engagements pour participer à l'attribution des numéros
26/09/18	19h00	Attribution des numéros
	20h00	Affichage de la liste des engagés sur le site du club <u>www.r-ac.be</u>
29/09/18	12h45	Ouverture de la permanence
	13h00	Ouverture des vérifications administratives
	14h30	Ouverture des vérifications techniques
	13h00	Début des reconnaissances
	17h00	Fermeture des vérifications administratives
	18h30	Fermeture des vérifications techniques
	20h00	Fin des reconnaissances
30/09/18	06h30	Début des reconnaissances
	06h30	Ouverture des VA et VT (représentation).
		Complémentaire avec accord de la direction course
	07h00	Fermeture des VA et VT (complémentaires)
	07h30	Fin des reconnaissances
	07h30	Affichage de la liste des équipages et voitures qualifiés
	07h45	Ouverture du parc fermé (2 par minutes) <u>www.r-ac.be</u>
	08h22	Départ de la voiture n°1 du parc fermé pour le tronçon 1
	11h15	Départ de la voiture n°1 du parc fermé pour le tronçon 2
	14h08	Départ de la voiture n°1 du parc fermé pour le tronçon 3
	16h30	Départ de la voiture n°1 du parc fermé pour le tronçon 4
	17h11	Rentrée de la 1ere voiture au parc fermé
	+ 30'	Affichage OFFICIEUX des résultats après la rentrée de la
		dernière voiture
	+ 30'	Affichage Officiel des résultats
	+ 30'	Proclamation des résultats (Maximum à 22h00)
		·

#### **DIRECTION DE COURSE**

Directeur de Course : Jauquet Nicolas Lic. ASAF : 302
Directeur de Course adjoint : Verbruggen Didier Lic. ASAF : 303

Directeur de Sécurité : Jauquet Steve Lic. ASAF : 301 Directeur de Sécurité adjoint : Jauquet Alain Lic. ASAF : 296

Secrétaire du meeting : François Vincent Lic.ASAF :297 Secrétaire du meeting adj : Pereaux Sophie Lic. ASAF : 299

Relation concurrents: Vanesse Didier Lic. ASAF: 356
Relation concurrents: Keppens Eric Lic. ASAF: 230

Service médical: CRS

Ambulances: Param services ASBL Nombre: 2

Responsable du Parc Fermé : Responsible Auto Club

Responsable matériel: Jauquet Florian

Responsable de l'ES : Jauquet Steve Lic. ASAF : 301
Responsable équipe sécurité : Carême Christian Lic. CAS : 20100
Modave Louis Lic. CAS : 20402

#### **OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE**

#### **Commissaire Sportifs:**

Président de Collège : Roquet Michel Lic. ASAF : 951 Membres : Kröner André Lic. ASAF : 347

#### Commissaire Techniques

Président de Collège : Gilbert Georges Lic. ASAF : 973

CT : Tournay Pierre
Lic. ASAF : 365
CT : Tournay Fabian
Lic. ASAF : 231
CT : Bernard Alain
Lic. ASAF : 965
CT : Deneufbourg Patrick
Lic. ASAF : 226
CT : Lejeune René
Lic. ASAF : 227
CT : stagiaire : Deneufbourg Franz
Lic. ASAF : 241

CT : Secrétaire : Catoul Marie Luce Lic. ASAF : 964
CT : Secrétaire : Liemans Katia Lic. ASAF : 902

Observateur: Demarche Christophe Lic. ASAF: 998

Inspecteur sécurité : Puissant Jean Claude Lic. ASAF : 957
IS stagiaire : Gérard Jean Marie Lic. ASAF : 836

#### **PERMANENCE**

#### Avant le meeting

#### 0479 734 794 entre 19h00 et 20h00

Oυ

#### engagementtrefle@gmail.com

#### aucune réponse sera faite via « facebook , twiter , forum , ... »

#### Pendant le meeting

Jauquet Steve	Maison du Crochet de Froidchapelle
29/09 au 30/09	0493/ 99 47 45

#### Après le meeting

Jauguet Steve	jauguetsteverac@gmail.com
	100000010101010009111011.00111

#### **TABLEAU D'AFFICHAGE**

### Situation exacte:

Maison du Crochet Rue des Arzières 6440 Froidchapelle

#### **ORGANISATION**

#### Art. 1.- DEFINITION

Les 29 et 30 Septembre 2018 une épreuve dénommée rallye sprint du Trèfle, Comptant pour le championnat de la Fédération Wallonie – Bruxelles et des CSAP Hainaut, Brabant, Luxembourg, Namur, Challenge Spécial Assiduité Performances Hennuyer et le Challenges des "Bourlingueurs" de l'ASAF sera organisée conformément aux dernières prescriptions de l'ASAF ainsi qu'au présent règlement, auxquels les participants s'engagent à se soumettre par le fait de leur présent engagement

#### L'épreuve est OPEN (ENPEA)

#### Art. 2.- PARCOURS

Le Rallye-Sprint se disputera sur une étape spéciale en ligne d'une longueur de 11053 m (dont 0 % de terre), et sur 8083 m de liaison, à parcourir 4 fois, soit au total 76544m, dont 44212 m d'ES.

#### Art. 3.- ADMISSION DES VEHICULES

- L'épreuve accueillera les concurrents des Divisions 1, 2, 3 et 4 ainsi que ceux des Divisions PH Classic et PH S/R

#### Art. 4.- NOMBRES MAXIMAUX D'ENGAGES

#### 4.1. DIVISIONS OBLIGATOIRES

Le nombre de participants est limité à. 120 en ce qui concerne le cumul des Divisions 1, 2, 3, 4, PH Classic et PH S/R (Voir Art 9.2 du RSG et Art. 5 du RPR)

**ATTENTION:** Si le nombre de demandes d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure décrite à l'Art. 9 du RSG sera intégralement et strictement appliquée.

C'est ainsi que l'organisateur acceptera comme réservistes, 24 **(20%)** concurrents qui seront éventuellement appelés à prendre le départ si des défections interviennent parmi les 120 équipages initialement retenus, comme indiqué ci-dessus (voir Art. 9.2 du RSG).

<u>Remarque</u>: Les <u>pilotes</u>, prioritaires aux termes de l'art. 5.1.1 du RPR sont assurés d'être admis au départ pour autant que leur demande d'engagement complète et régularisée (droit d'engagement sur le compte bancaire) parvienne à l'organisateur avant le 31 Août à 12 heures.

Passé ce délai, plus aucune préséance ne leur sera accordée et leur demande sera traitée avec l'ensemble et suivant l'ordre chronologique de réception.

#### Art. 5.- A) ENGAGEMENT (Important: Voir Art. 9 du RSG)

Le bulletin d'engagement lisiblement complété, accompagné de la fiche des « Vérifications »adéquate et du formulaire "Photocopies des licences", devra parvenir :

- Par voie postale, à l'adresse suivante :

Jauquet Florian	Rue de la Station 40	6440 Froidchapelle							
N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni accepté, ni retiré.									

#### - à l'adresse E-mail :

<u>engagementtrefle@gmail.com</u> avec comme « objet » : RS TREFLE

- en ligne: <a href="https://www.inscription-facile.com/form/JH6Ze4YUPilczMz8bsgK">https://www.inscription-facile.com/form/JH6Ze4YUPilczMz8bsgK</a>

# <u>Les questions concernant les engagements uniquement par mail :</u> <u>engagementtrefle@gmail.com</u>

Pour, au plus tôt, le 16 Aout et, au plus tard, le 25 Septembre

Le montant du droit d'engagement devra OBLIGATOIREMENT être viré au crédit du seul compte bancaire suivant et s'y trouver en dépôt avant le 25 Septembre à 20 heures (Attention aux délais bancaires).

#### N°: BE37 7320 2660 4828 BIC CREGBEBB Intitulé: RS TREFLE EQUIPAGE X/Y

Rappel: Le double d'un formulaire de virement n'est pas une preuve de paiement.

Passé ce délai, il sera encore possible de s'inscrire ou de payer le montant des frais d'inscription jusqu'au 29 Septembre à 16heures, moyennant le paiement d'une majoration de 15 €. (Voir Règlement Sportif général, Art. 9.1.b)

#### Photocopies des licences :

Afin de faciliter le travail administratif des organisateurs et en vue d'une gestion plus rapide du secrétariat de l'épreuve, les concurrents sont **tenus** de joindre à leur demande d'engagement, le document prévu à cet effet, reprenant les photocopies de leurs licences, en cours de validité (pilotes et co-pilotes).

Le montant de l'engagement est fixé à :

- 145 € pour les Divisions 1, 2, 3, PH Classic et PH S/R.
- 180 € pour la Division 4;

Les inscriptions pourront toutefois encore être acceptées jusqu'au jour de l'épreuve, au plus tard, 1h avant la fermeture du contrôle des documents, soit à 16h00 moyennant le paiement d'une majoration de 15€ (Voir Règlement Sportif Général, Art. 9.1.b.)

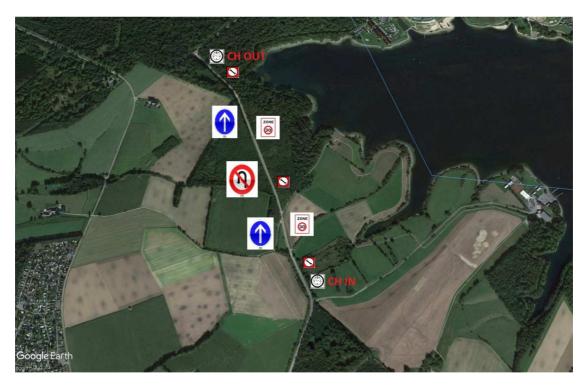
#### B) ATTRIBUTION DES NUMEROS (Voir Art. 5 du RPRS)

L'attribution des numéros aura lieu le 26 Septembre à 19h00 Les numéros, en Divisions 1, 2, 3 et 4, seront attribuées de **1 à 200** ; en Division PH – SR, de **201 à 250** ; en Division PH - Classic, de**251 à 299** ;

Il est à noter que les concurrents des Divisions **PH Classic** et **PH SR** peuvent être **mélangés**, dans **l'ordre des départs**, selon leur niveau de performances présumé mais qu'ils doivent conserver le numéro spécifique à la Division, qui leur a été attribué.

#### Art. 6.- ASSISTANCES - RAVITAILLEMENTS

Situation du parc d'assistance : Route de des Barrages Accessible <u>du Vendredi 18h00</u> au dimanche 20h00



L'assistance se fera entre la sortie de l'ES et le PF

L'usage d'une bâche imperméable, d'une dimension minimale de 3 mètres sur 4, déployée sous la voiture est obligatoire, sous peine d'une amende automatique de 25 €.

Station à essence accessible durant l'épreuve : NON

#### **Art. 7.- RECONNAISSANCES**

L'épreuve ne pourra être reconnue « librement » que le 29 Septembre 2018 entre 13h15 et 20h00 et le 30 Septembre entre 6h30 et 7h30

Lors des reconnaissances, le PORT DU CASQUE EST INTERDIT

#### Art. 8.- PARC FERME

Le parc fermé sera situé rue des Arzieres ou rue du moulin (suivant condition climatique) Il sera accessible le 30 Septembre à partir de 7h45

#### Art. 9.- VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Elles auront lieu le 29 Septembre entre 13h00 et 17h00 et le 30 Septembre entre 6h30 et 7h00 (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille).

Elles se dérouleront : Maison du Crochet, Rue des Arzières 6440 Froidchapelle

!!! Pour un passage le dimanche matin il faut obligatoirement envoyer un mail à engagementtrefle@gmail.com pour accord !!! avec comme objet « VA trèfle »

#### Documents à présenter :

- Cartes d'identité;
- Permis de conduire ;
  - Licences ASAF/VAS valides et d'un niveau suffisant ou "TP-B", "TP- A4" (50 €), valables pour ce seul meeting, à acquérir sur place auprès du Commissaire Sportif de l'ASAF;
  - Licences RACB valides, d'un niveau suffisant pour solliciter le "TP-." **obligatoire** requis (éventuellement : TP-A3) ;
  - Le cas échéant, attestation de dérogation signée du Président de la CSAP du club organisateur ou du Président de l'ASAF, en vue de solliciter l'obtention d'un TP-A3 (50€) si nécessaire, auprès du Commissaire Sportif de l'ASAF.

#### Art. 9. Vérifications administratives

A) Contrôle administratif obligatoire

Maison du Crochet, Rue des Arzières, 6440 Froidchapelle

#### Documents à présenter :

- Carte d'identité;
- Permis de conduire ;
- Licences ASAF/VAS valides et d'un niveau suffisant ou, "TP-B", "TP- A4" ou "TP-A3" (50 €), valables pour ce seul meeting, à acquérir sur place auprès du Commissaire Sportif de l'ASAF;
- Licences RACB valides, d'un niveau suffisant ou attestation de dérogation signée du Président de la CSAP du club organisateur ou du Président de l'ASAF, en vue de solliciter l'obtention d'un "TP-A4" ou d'un "TP-A3", si nécessaires, auprès du Commissaire Sportif de l'ASAF.

#### **AVERTISSEMENTS IMPORTANTS**

Seules, les licences VAS/ASAF ou les "TP-.." ASAF, autorisent la participation des pilotes et co-pilotes belges aux épreuves de l'ASAF, que ces épreuves soient "OPEN" ou NON.

Ces licences et "TP"-.." étant STRICTEMENT réservés aux <u>porteurs d'un document d'identité émis par l'Etat Belge</u>, chacun s'assurera qu'il entre dans les conditions requises pour participer à l'épreuve.

L'épreuve étant inscrite au **calendrier OPEN (ENPEA)**, elle est ouverte aux <u>licenciés étrangers</u> porteurs a'une licence "Nationale" ou "Internationale", **à la condition** qu'une attestation délivrée par leur ASN de tutelle, de participer à l'épreuve concernée, soit jointe à leur engagement (Voir Art. 2.1.2, du RSG).

<u>N.B.</u>: Une **autorisation permanente** de l'ASN, figurant sur la licence est acceptable également.

Ces participants étrangers seront, alors admis au départ sous le couvert de leur seule licence <u>étrangère</u> (pas de "TP-.." requis),

Ni l'organisateur, ni la Fédération ASAF ne pourront être rendus (même moralement) <u>responsables du refus d'un candidat-participant</u> qui n'entrerait pas dans les conditions d'admission pour obtenir une licence ou un Titre de Participation ou parce qu'il n'aurait pas reçu de son ASN, l'autorisation de participer à cette épreuve, pourtant reprise au calendrier ENPEA belge.

#### Art. 10.- VERIFICATIONS TECHNIQUES

Elles auront lieu le 29 Septembre entre 14h30 et 18h30 les équipages qui en auront obtenu l'autorisation expresse de la part de l'organisateur, pourront se présenter le jour même de l'épreuve, à l'heure fixée par celui-ci.

#### Les voitures de TOUTES les Divisions reprises au programme de l'épreuve y seront soumises.

Elles se dérouleront à l'endroit choisi par l'organisateur et suivant le timing établi par lui. Parking devant la buvette du foot

UN CH SERA OPERATIONNEL LE SAMEDI, LES HEURES DE PASSAGE SERONT consignées sur <a href="https://www.r-ac.be">www.r-ac.be</a> avec la liste des numéros)

Pour un passage le dimanche matin il faut obligatoirement envoyer un mail à engagementtrefle@gmail.com pour accord !!! avec comme objet « VT trèfle demande »

> Pénalité : retard ou avance jusqu'à 15 min = 25€ plus de 15 min = hors course

### PAS DE DEROGATION LE JOUR DE L'EPREUVE

Lieu des éventuelles VT finales : Parking devant le terrain de football

#### Art. 11.- DEVOIRS DES CONCURRENTS EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors d'une compétition, des concurrents occasionnent des dégâts, ceux-ci, quels qu'ils soient, devront être déclarés dans la demi-heure après l'arrivée du véhicule en fin de section (en fin de boucle)

#### Art. 12.- OBLIGATOIRE, EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors compétition, un véhicule subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit, il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours.

Emplacement des VT après abandon ou sortie de route : parking devant le terrain de football

#### **Art. 13.- PROCLAMATION DES RESULTATS**

La proclamation des résultats aura lieu, dans l'ordre décrit ci-dessous et suivant le timing suivant : 30 minutes après l'officialisation des résultats, au chapiteau , rue des arzières 6440 Froidchapelle

#### Coupes aux:

- 1ère Dame du classement de la Division PH S/R
- 1 ers de la Division PH S/R (pilotes et co-pilotes).
- 1ère Dame du classement de la Division PH Classic (3 classes confondues).
- 1ers de chaque classe PH Classic (pilotes et co-pilotes).
- 1ers du classement de la Division PH Classic (3 classes confondues -pilotes et co-pilotes).
- 1ère Dame du classement de la Division 4.
- 3 premiers de chaque classe (pilotes et co-pilotes) de la Division 4.
- 3 premiers de la Division 4 (pilotes et co-pilotes).
- 1ère Dame du classement (D1, 2 et 3 confondues).
- 1er équipage féminin (D1, 2 et 3 confondues).
- 1ère écurie du classement (D1, 2 et 3 confondues).
- 3 premiers de chaque classe des Divisions 1, 2 et 3 (pilotes et co-pilotes).
- 5 premiers du classement des D1, 2 et 3 confondues (pilotes et co-pilotes).

#### Art. 14.- DIVERS

Road Book d'assistance oui

- \*Panonceaux "assistance" non
- \*Programme oui
- \*Restauration oui
- \*Logement www.froidchapelle.be

#### Art. 15. -LITIGES

Voir les dernières prescriptions de l'ASAF (Chapitre IV)

Tous les cas non prévus au présent règlement, tous les litiges et toutes les contestations seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des Commissaires Sportifs.

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, le texte des dernières Prescriptions de l'ASAF sera d'application.

#### **APPROBATION**

Le présent règlement a été approuvé par : Limbourg Eddy Lic. N° 311, en date du 08/08/2018 (CSAP Hainaut)

Bario Katty Lic. N° 011 en date du 11 Août 2018 pour le secrétariat de l'ASAF

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par : Puissant Jean Claude , Lic. N° 957, en date du 21 Juin 2018

	Club organisateur : Responsible Auto Club Date : 29 et 30 Septembre 2018  Epreuve : RS du Trèfle															
Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 25 Septembre à 20h00 A Jauquet Florian Rue de la Sation 40 , 6440 Froidchapelle ou par mail : engagementtrefle@gmail.com																
											S A L'O		NIS	ATI		ORDRE
<u>En</u>	Engagement reçu Paiement reçu DIVISI						SION				SCRIPTION					
<u>le</u> / <u>le</u> /       PILOTE/CONDUTEUR (remplir en caractères d'imprimerie, svp)																
				OUTE	UR	( rem	ıplir er	carac	ctères	d'impr	imerie, svp)					
Je, soussigné(e), Nom: Prénom: Homme										Homme / Femme						
																(*biffer la mention inutile)
Sip	seuc	donyr	ne :	«							<b>»</b>					(* biner la mendon indule)
1	-															
Coc	le po	stal :				••	Loca									
			d'êt	re plac	cé(e)	sur la	a liste	v des	I∐ <u>AC</u> réser	<u>cepte</u> vistes	<u>□n'accepte</u> si le nombre	<u>pas</u> maxim	num d'e	engagés	est attein	nt.
Si n	ous	devo														
			ASA					VAS			N° Licence	Т	уре		Eci	urie
	BT	нт	LG	LX	NA	AN	LI	0V	VB	WV			<b>.</b>			
_	_			_						_	imprimerie, svp	)				
Nor	n :												rénom			Homme / Femme
Si p	seud	onym	e: <	×						»					••••	(*biffer la mention inutile)
Né(	e) le	:				Adre	esse :								n° :	
	•															
	ASA BT		LG	LX	NA	AN	LI	VAS OV	VB	WV	N° Licence	Т	Type Ecurie			urie
V												.				
	1					1					P			1		
											. N° de police	:				
D	IVIS	SION	<u> </u>	Division Division			Classe (0 à 140 Classe	00 cc)	Min. <b>A4</b>		1400 à 2000 cc)	(+ de			Min. A3 de 2000 à 3500cc)  Classe 7 Min. A3	
	-			Division						1400 à 1600 cc) e 9 Min. A3	(+ de 1	(+ de 1600 à 2000 cc) Classe 10 Min. A3		(+ de 2000à 3500cc)  Classe 11 Min. A3		
				Division	<u>1 4</u>		(0 à 140 Classe (0 à 160	12 N	lin. A3	Class	1400 à 1600 cc) <b>e 13</b> Min. <b>A3</b> 1600 à 2000 cc)	(+ de 1 Classe 1 (+ de 2		Min. <b>A3</b>	(+ de 2000à Classe 15 (=Div 1 ou	. <u>3500cc)</u> Min. <b>A3</b> Div. 2 de + de 3500 cc -Pneus
	) A (	SSE					(	,		(, 20		non limi origine-	ités si mo	oteur/culasse limités à	routiers oblig	
	,LA	JJL		Division	PH Cla	ssic	Classe (de 0 à	16 Mi	n. <b>A4</b>	Class (+ de	<b>e 17</b> Min. <b>A4</b> 1600 à 2000 cc)	3500cc) Classe (+ de 2	18 000 cc)			Min. <b>A4</b>
Division PH S/R					<u> </u>	Toutes (Cylindre	Cylindré ée non li	esMin. <i>A</i> mitée si r	A3 moteur/cu	ılasse d'origine – si pas	s, limitée à					
				Divisior Histo/De							male : <b>R</b> (VAS), <b>L ou 1</b> asse d'origine – si pas,		8500cc)			
						de co	nduire	ou la l	icence	requis	e pour la conduite	e du véhi er en au	icule eng	gagé, constance".		•
Après a présent autorise conforr l'organi	il mentionnera avant sa signature : "Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".  Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la dernièreréglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.															
Fait à	i		I	e	/	•	-				es de la mention "			-		<b>∢</b>
Signa	ature	du pi	lote			(1	ane pr	ecedel	162 210	jiiature	ss ue la illelition	Lu et ap	•	•	u co-pilot	e

Epreuv Date :	N°:														
	Date : 29 et 30 Septembre 2018  VERIFICATION														
					VE	₹IJ	-ICA	110	<u>VS</u>						
	PILOTE (remplir en caractère d'imprimerie, svp)														
Nom:									Pr	énom	:		Homm	ne / Fe	mme
													(*biffer la	a mentio	n inutile)
Si pseudon	yme : <	«	ASAI			×	•	VAS	<u> </u>		N° Lic	onco		Tvn	
Province	BT	HT	LG LG	LX	NA	Al	N LI	VAS OV	VE	s W		ence		Тур	<u>e</u>
$\overline{\checkmark}$											_		.		
COPIL			on caractà	 ro d'impi	rimorio au	m)				_	-		.		
Nom :	<u> </u>	• (rempiii	en caracte	re a impi	imene, sv	P)			Pr	énom			Homm	no / Fo	
INOITI.										CHOIH	•		11011111	ie / i e	HIIIE
Si pseudon	vma · a	 «								•••••			(*biffer la	a mention	n inutile)
Province	yiiic .	<u> </u>	ASAI			····· ^		VAS	<u> </u>		N° Lic	ence		Тур	e
	BT	HT	LG	LX	NA	Al	l LI	OV	VE	W	V				
$\square$											]		.		
VOITU	JRE *	<b>≮</b> ( remplir	en caractè	ère d'imr	orimerie. sv	vn)									
	rque -		0.1 00.1001		Plaque		N°	de châ	e châssis Cylindrée Division			sion	Cla	asse	
								· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		.	cc				·····
Compagnie	e d'assi	urance	:					Police n	:						
Numéros c	•		apot av	ant					Elargisseurs de voies						
Pare-brise	feuillet	<u>té</u>							Pneumatiques						
Eclairage									Fixations des roues						
Documents									Fonctionnement des freins						
Réservoir à Canalisation									Anneaux de remorquage Conformité de classe						
Tôle pare-			òro						Conformité de division						
Arceau de			CIC						Vêtements (Combinaison)						
Ceintures			Harnais								s ASAF	13011)			
Batterie									Divers :						
Extincteur									* Passeport ASAF PH n°						
Appui-tête											EN ORE	RE C	]		
Casque/ HANS										NON	I CONFOR	ME C	]		
Fixations dans l'habitacle									Commissaire Technique						
Publicités s									-	/Cache					
	Rétroviseurs Ext. / Int.									ice no					
Ornement		eur							Visa	des ve	erifications	admii	nistrat	tives	:
Echappem															
Protections	s aes ti	uyautei	ies						-						
Sièges * Renseid	nement	s d'ident	ification	à comp	léter nar	les r	articinant	s avant le	renvoi	du doc	ıment				
* Renseignements d'identification à compléter par les participants avant le renvoi du document.															

Passage aux VT, le jour de l'épreuve: Dérogation préalable à obtenir de l'organisateur

Joind	ire votre	palmar	ès SVP.
-------	-----------	--------	---------

N°		

## Copies de vos licences "sportives "2018 L

Ce document fait partie des documents d	à fournir pour que votre engagement soit <b>enregistré</b> .					
Pilote:  ☐ Je sollicite un « T.P. » et me présenterai aux V.A. de l ☐ Je possède une licence d'une ASN étrangère et j'ai so ☐ Je possède une licence ASAF ou VAS	'épreuve avec le formulaire ASAF complété. on autorisation* de participer à cette épreuve(OPEN uniquement)					
Placez ici la copie de votre licence face « année » Inutile si la face avant ne comporte aucune donnée	Placez ici la copie de votre licence face « photo » Exemple :					
2018	LG 0000 A4 2018   NOM Prénom   Sexe : M     Validité cardio :/					
Copilote :  ☐ Je sollicite un « T.P. » et me présenterai aux V.A. de l'épreuve avec le formulaire ASAF complété.  ☐ Je possède une licence d'une ASN étrangère et j'ai son autorisation* de participer à cette épreuve (OPEN uniquement)  ☐ Je possède une licence ASAF ou VAS						
Placez ici la copie de votre licence face « année » Inutile si la face avant ne comporte aucune donnée	Placez ici la copie de votre licence face « photo » Exemple :					

2018



SVP, n'oubliez pas de préparer vos documents avant d'arriver à la table des vérifications administratives. Documents à présenter :

- Cartes d'identité;
- Permis de conduire, svp ouvert si ancien modèle;
- Licences « Sportives » ASAF, VAS ;
- Licences RACB Sport en vue de l'obtention des « T.P. » désirés ;
- Licences et autorisation\* de leur ASN, pour les étrangers dans les épreuves OPEN.

Notez, ici, le numéro d'immatriculation du véhicule qui vous servira pour les reconnaissances :

\* L'autorisation permanente figurant sur la licence elle-même, est suffisante.

Aidez-nous à vous faire perdre moins de temps au contrôle administratif.